



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce international

Question écrite n° 66225

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par les producteurs de roquefort. De même que soixante autres produits, le roquefort est taxé à 100 % par les Etats-Unis depuis deux ans. Mesure de rétorsion douanière, cette taxation a été prise pour contraindre la France à importer du boeuf aux hormones. Aussi, il lui demande si des mesures d'accompagnement pour ces agriculteurs peuvent être prises, sachant que la vente de ce produit aux Etats-Unis représente 20 % de la production du roquefort.

Texte de la réponse

Les obstacles tarifaires à la commercialisation de roquefort aux Etats-Unis, conséquence du contentieux « hormones », occasionnent de réelles difficultés dans cette filière depuis deux ans. Les efforts des producteurs de lait et des transformateurs pour diminuer le prix de vente du roquefort expédié vers les Etats-Unis afin d'éviter une hausse excessive du prix de vente au détail dans le contexte d'une surtaxe de 100 % à l'importation ont permis de préserver assez largement les débouchés aux Etats-Unis, mais ils ont été effectués au détriment des crédits que la confédération générale des producteurs de lait de brebis et des industriels de roquefort consacrait habituellement pour renforcer la notoriété de son produit sur les marchés français et extérieurs face à la concurrence. Cette situation peut conduire à terme à une diminution des parts de marché. Afin de prévenir un éventuel déclin de la commercialisation de roquefort, qui aurait des conséquences négatives pour l'activité économique et l'aménagement du territoire dans ses bassins de production, le ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé de dégager un crédit exceptionnel de 7 millions de francs, prélevé sur le budget de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers, pour aider les professionnels à financer des campagnes collectives de promotion du roquefort en France et sur les marchés étrangers.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66225

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5387

Réponse publiée le : 31 décembre 2001, page 7514